

N° DJAMENA 15 Octobre 1984

1) 5-24-1984 BSR /84

DE CES
1-8

Le Commandant de la Brigade Spéciale d'Intervention Rapide,
à N° DJAMENA

A

Monsieur le Directeur de la Documentation et de la Sécurité,
à N° DJAMENA



O B J E T : Rapport circonstancié sur le décès du détenu Younou Arabi survenu le 14 Octobre 1984.

J'ai l'honneur de vous rendre compte de ce qui suit.
Le 11 Octobre 1984, le nommé Younous Arabi a été arrêté par la Sécurité Fluviale au bord du chari avec de faux billets de banque d'un montant de Cent Trente Cinq mille (135 000) francs, puis Vingt Six Nairas et Six Kobos Nigériens. Selon Younous, les faux billets de Banque lui ont été donnés à Maïduguri aux environs de 21 heures au moment de conversion des dites monnaies Nigériennes en CFA. L'intéressé qui déclarait être un soldat Nigérian, ne détient aucune pièce justificative, ni un titre de permission, sauf un acte de naissance au nom d'un DJIL Abakar et une vieille convocation délivrée le 15 Novembre 1982 par le Chef de poste Administratif de Massaguet.

Interrogé par ailleurs sur l'itinéraire emprunté pour entrer à Massaguet, Arabi déclare entrer au Tchad par Goulféi, et les nommés Bineyé Idriss et Brahim Abakar, membre d'un Comité crée à Maïduguri qui menaient des actions antigouvernementales, seraient entrés par le même passage de Goulféi et

Arabi a été libéré respectivement après un mois et quinze (15) jours
de détention l'année 1984.

Arabi a révélé par ailleurs que les autres membres du Comité
sont :

- 1°/ - Mahamat Outman, secrétaire du Comité;
- 2°/ - Bineye Idriass, membre;
- 3°/ - Brahim Abakar, membre.

En outre, Younous Arabi est soupçonné d'appartenir à la Légion
Islamique, envoyé au Tchad pour des fins de renseignements auprès
de Cheick Abdelil demeurant à Massaguet chez lequel il avait lors de
son premier séjour à Massaguet pris logement.

C'est en le contraignant à révéler certaine vérité qu'il a
trouvé la mort le 14 Octobre 1984 à 8 heures.

Le Commandant de la Brigade Spéciale
d'Intervention Rapide.

